

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2021

Convocation 9 décembre

Membres du Conseil : Mrs. Labille, Lecornet, Labussière, Taillon, Sennepin, Burette, Grentzinger Hardy, Mmes Sochet, Presles, , Perdrizet, Devoucoux, Bouchot , Delcourt, Revillier

Absents excusés : Mr Taillon, Mr Burette, Mme Bouchot, Mme Revillier

Secrétaire de séance : Mr Labussière

Création d'un poste adjoint technique temps complet

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique à temps complet pour faire face aux besoins occasionnels.

Installation d'une alarme école

Monsieur le maire présente les devis reçus en mairie, après discussion l'assemblée décide de retenir la proposition faite par VPS alarme de Neuvy pour un coût de 1 470 € TTC.

Travaux SDE : extension éclairage public le Vernet :

Ajout de deux candélabres vers nouvelles constructions, le conseil municipal décide d'installer deux candélabres équipés de luminaires autonomes panneau photovoltaïque sur le dessus du luminaire pour un cout de 4 000 € dont 1 000 € pris en charge par le SDE, coût de revient pour la commune 3 000 €.

De plus une extension de 6 foyers d'éclairage public sera installée sur des poteaux béton existants pour un cout de 3 600 € dont 900 € pris en charge par le SDE, coût revient pour la commune 2 700 €.

Point sur l'étude reconquête centre bourg.

Monsieur le maire donne lecture du compte rendu du COTECH réuni le 15 décembre. Il indique que le COPIL de restitution se tiendra en mairie le mercredi 19 janvier 2022.

Investissements 2022

Aménagement des bords de Loire, des plantations et un aménagement sera réalisé par l'entreprise Poissonnet pour un cout total de 16 557.64 € TTC.

Le chauffe-eau utilise pour les sanitaires du camping et des vestiaires du foot est à remplacer, Mr le maire donne lecture de deux devis reçus en mairie, l'assemblée retient le devis de l'entreprise Bourgogne pour un montant total de 12 308.64 € TTC.

Demande de mise en place de la protection fonctionnelle

Mme Oliveira a été agressée verbalement le lundi 23 aout 2021 par un administre au secrétariat de la mairie. A ce titre une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie, le 23 aout. Mme Oliveira sollicite par un courrier daté du 14 décembre, la mise en place de la protection fonctionnelle par la commune. Le conseil municipal à la majorité décide d'octroyer la mise en place de la protection fonctionnelle à Mme OLIVEIRA.

Affaires diverses

Achat d'une partie de la parcelle AM 75 impasse de la gare pour 24 00 €, Me Hemery est désigné pour dresser l'acte . Défibrillateur de nouvelles propositions sont présentées à l'assemblée, aucune décision n'est prise ce jour.

Mr le maire informe le conseil municipal que le camping municipal est fermé du vendredi 17 décembre au dimanche 2 janvier 2022 inclus.

Annulation de la cérémonie des vœux au vu de la situation sanitaire actuelle.

Prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 27 janvier 20h30